

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

Dossier de presse juin 2006

LECTOURE  
VILLE D'ART



**PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE**

**ET**

**LA COMMUNE DE LECTOURE**

**POUR LA SAUVEGARDE ET LA MISE EN VALEUR DES REMPARTS DE LA VILLE,**

**GRACE AU MECENAT DE TOTAL**



## SOMMAIRE

Sommaire	page 1
Histoire de la ville de Lectoure	page 2-3
Les remparts en images	page 4
La restauration des remparts	page 5
Plan de financement prévisionnel et calendrier de l'opération	page 6
Signature d'un partenariat triennal entre Total et la Fondation du Patrimoine	page 7-8
La Fondation du Patrimoine en quelques mots	page 9-10
Le mécénat de Total	page 11-12
La Fondation du Patrimoine en région Midi-Pyrénées	page 13
La lettre d'information régionale de la Délégation Midi-Pyrénées	en annexe

### Contacts Presse

**Fondation du Patrimoine**

Katherine El Okbi

06 87 53 57 40

[katherine.el-okbi@wanadoo.fr](mailto:katherine.el-okbi@wanadoo.fr)

**TOTAL**

Christine de Champeaux

01 47 44 47 49

[christine.de-champeaux@total.com](mailto:christine.de-champeaux@total.com)



## HISTOIRE DE LA VILLE DE LECTOURE

Au nord du département, non loin de l'Agenais, le Lectourois appartient à la **Gascogne** ; non celle des collines mais celle des plateaux bordés de corniches boisées et de vallées étroites. Lectoure ne cesse d'étonner, d'interroger et de demeurer dans le souvenir de tous ceux qui l'ont visitée. La parfaite adaptation au site, la richesse en monuments, la notoriété de nombre de ses habitants font supposer une histoire chargée de gloire.

Cette générosité des époques passées lui a valu le titre envié de « **Cité d'Art et d'Histoire** ».

La ville est établie sur un éperon à 180 mètres d'altitude. Cet **oppidum** domine la vallée **du Gers**, à l'origine refuge temporaire de peuplades gauloises.

Avec l'invasion romaine, l'agglomération se déplace dans la vallée, au bord du Gers et au croisement de deux grandes voies romaines. Par contre, les édifices religieux, en particulier ceux dédiés au culte de Cybèle-Athis, s'établissent sur l'oppidum. Cette agglomération importante, chef-lieu d'une **civitas**, est presque entièrement détruite au cours des invasions germaniques **du III<sup>ème</sup> siècle**.

**Au IV<sup>ème</sup> siècle** Lectoure se reconstruit sur son site primitif. En raison des invasions des Vandales, la population est contrainte de se réfugier sur la hauteur. La ville s'entoure alors d'une double enceinte fortifiée, qui longe les corniches calcaires naturelles. La ville basse devient un faubourg .

**Au Moyen Age**, la ville est la capitale des **Comtes d'Armagnac**. De cette époque, subsiste un quartier de maisons à pans de bois. L'évêque fait édifier la cathédrale dans la deuxième moitié du **XII<sup>ème</sup> siècle** à l'emplacement du temple païen.

La triple ceinture de murailles, et la tour du Bourreau affirment la vocation stratégique de Lectoure, clef militaire de Gascogne.

Un différend politique entre le Comte Jean d'Armagnac et le roi Louis XI à la fin du **XV<sup>ème</sup> siècle**, puis les Guerres de Religion engendrent de nombreux dommages. La cité est saccagée, ruinée. En quelques décennies, la ville renaît, les murailles sont reconstruites, les maisons réparées. La morphologie de Lectoure ne changera plus beaucoup, la configuration du site ne permettant pas d'importants aménagements.

Néanmoins, les nombreux chantiers menés **aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles** parent Lectoure de ses plus beaux atours.

La Contre-Réforme enrichit le patrimoine religieux de la ville : la **chapelle du Carmel** (1623), **le couvent des Clarisses** dont le cloître a conservé de belles arcatures d'un dépouillement classique.

Trois édifices, de vocation différente, sont remarquables. **Le palais épiscopal** est une demeure d'apparat du XVII<sup>ème</sup> siècle, dont la galerie à l'italienne est ornée de tableaux et l'escalier est un chef-d'œuvre de stéréométrie. **L'hôpital**, construit à partir de 1759 autour d'une cour bordée d'une galerie à arcades, est un bel exemple d'architecture hospitalière. **La Tannerie royale**, véritable usine, est un témoin de l'architecture industrielle du XVII<sup>ème</sup> siècle.

On notera aussi **plusieurs hôtels** nobles et bourgeois **édifiés le long de l'ancienne rue Royale** : l'hôtel des Trois boules, l'hôtel de Saint-Géry, l'hôtel de Bastard, l'hôtel de Castaing et l'hôtel de Goulard.

Enfin, **de magnifiques jardins en terrasses** sont installés sur les murailles qui entourent la ville.

**En 1841**, un incendie détruit **la maison commune et la halle** aménagées en 1594.

**La halle à grandes arcades** que l'on peut voir aujourd'hui a été reconstruite sur le même emplacement.

Un important renouveau s'opère au milieu du **XX<sup>ème</sup> siècle**. Les quartiers anciens, aux rues étroites et pittoresques, sont rénovés. Les monuments délaissés par les administrations deviennent **des centres culturels et des musées**. Le plus bel exemple est l'aménagement du **musée lapidaire** dans les caves et cuisines voûtées du palais épiscopal.

Au sud de l'ensemble épiscopal, la piscine de plein air, aménagée sur les remparts, est par son intégration au paysage urbain, une grande réussite.

Pour plus d'informations sur l'histoire de la ville consultez le site qui lui est consacré : [www.lectoure.fr](http://www.lectoure.fr)

## LES REMPARTS EN IMAGES



## LA RESTAURATION DES REMPARTS

### Nature des travaux envisagés

Suite à d'importants désordres qui ont récemment affecté les remparts ceinturant la cité sur 2,7 kms, la commune a décidé de lancer une étude historique, une étude topographique et une étude du patrimoine afin de définir un programme pluriannuel de consolidation, d'entretien et de mise en valeur de ces remparts.

Les pathologies sont multiples : éclatement des pierres dû à un défaut d'entretien depuis plus de 200 ans, à l'envahissement de la végétation et aux déversement des eaux pluviales et usées, effondrement des superstructures causé par des passages d'eaux à l'intérieur de la roche qui se transforme en mollasse instable, déformation due à la poussée naturelle des terres, désordres spectaculaires en pied du fait du vieillissement des maçonneries et du liant.

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

<b>Coût global de l'opération :</b>	<b>2 554 407 € HT</b>
Coût total des travaux d'urgence :	2 270 584 € HT
Honoraires d'architectes :	283 823 € HT

### Financement de l'opération :

Etat / Region, 40% :	1 021 763 €
Conseil Général, 20% :	510 880 €
Ville de Lectoure, 25,8% :	658 427 €
Fondation du Patrimoine, 14,2% :	363 337 € dont :
• mécénat de TOTAL	300 000 €
• fonds patrimoine militaire	34 915 €
• subvention de la délégation régionale	15 000 €
• souscription publique	13 422 €

## CALENDRIER DE L'OPERATION

Année 2006 :	Façade Nord	386 244 €
Année 2007 :	Bastion du château	892 350
Année 2008 :	Façade Ouest	163 360
Année 2009 :	Façade Nord	209 060
Année 2010 :	Façade Est	195 830
Année 2011 :	Façade Est	374 740
Année 2012 :	Façade Sud	49 000

**Coût global      2 270 584 €**

## SIGNATURE D'UN PARTENARIAT TRIENNAL ENTRE TOTAL ET LA FONDATION DU PATRIMOINE

Désireux de s'impliquer davantage dans le tissu local des régions de France où le groupe est implanté, Total a signé en décembre 2005 avec la Fondation du Patrimoine une importante convention de mécénat triennale (2006-2008).

Aux termes de cette convention, le Groupe s'est engagé à apporter à la Fondation du Patrimoine un soutien de quelque 8 millions d'euros sur la période, destiné à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine situés dans les régions où il a ses plus importants sites industriels.

Les projets soutenus par Total concerneront le patrimoine industriel et artisanal ainsi que des édifices anciens présentant un intérêt culturel ou touristique.

Cette démarche s'inscrit dans la politique de mécénat que Total conduit dans les domaines du Patrimoine, de la Solidarité et de l'Environnement. Elle témoigne de la volonté du Groupe de participer à la vie culturelle locale de ses régions d'implantation, tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects.

**Outre la restauration des remparts de Lectoure (Gers), dans le Sud-Ouest, d'autres projets ont d'ores et déjà été lancés :**

### **En Ile de France :**

- La valorisation et l'aménagement de **la rotonde ferroviaire de Longueville** (Seine-et-Marne).

Construits en 1911, le dépôt de Longueville et sa rotonde de bois abritent une importante collection de locomotives à vapeur, de voitures et de wagons, représentant un siècle d'évolution du chemin de fer de 1850 à 1950. Restauré partiellement depuis une vingtaine d'années, le site nécessite des travaux complémentaires pour l'aménagement du musée et l'accueil du public.

- La restauration de **la Halle au blé de Bray-sur-Seine** (Seine-et-Marne)

Edifiée en 1841, cette halle élégante abrite toujours un marché hebdomadaire, ceux spécialisés en céréales ou en bestiaux ayant aujourd'hui disparu. Le projet vise notamment à réparer la

charpente et les piliers en pierre de l'édifice, un important lieu public de rencontre pour les habitants qui en espèrent la sauvegarde.

**D'autres projets sont en cours d'étude. Notamment :**

En région Provence- Alpes- Côte d'Azur :

- L'aménagement en musée des Arts Décoratifs du château Borély à Marseille ;
- La réhabilitation du site archéologique de Tholon, situé sur la commune de Martigues à proximité de la raffinerie Total.

En Pays de la Loire

- La restauration de l'ancien auditoire de justice à Saffré (Loire Atlantique)
- La restauration du moulin du Liveau, à Gorges (Loire Atlantique)

## **LA FONDATION DU PATRIMOINE**

en quelques mots....

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, chapelles, pigeonniers, moulins....).

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous.

La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une dizaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

Le Conseil d'Administration de la Fondation a été présidé depuis sa création et jusqu'à la fin 2005 par Edouard de Royère, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset en est l'actuel président. Le Conseil d'Administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'Orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

### **Les fondateurs**

Axa, Bellon S.A. (Sodexho Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi

### Des missions multiples

- **Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité**, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration
- **Susciter et organiser des partenariats publics/privés**. La Fondation n'étant ni maître d'œuvre, ni maître d'ouvrage de projets de restauration, les délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Etat (*DRAC, SDAP...*) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'efforcent aussi de mobiliser le mécénat des entreprises locales.
- **Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois**. Cette mission découle directement de l'engagement de La Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des bâtiments fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois (bâtiment, tourisme, artisanat, commerce) et la transmission des métiers traditionnels.

### Les moyens d'action de la Fondation

La Fondation du Patrimoine dispose d'une large gamme de moyens d'action dès lors qu'elle accorde son **label** à une opération de restauration. Sous conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales pour leurs travaux extérieurs sur des édifices visibles de la voie publique. La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer cette autorisation de défiscalisation attachée au patrimoine non protégé de proximité.

La Fondation du Patrimoine peut accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de **souscriptions**.

La Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut, dans ce cas, recueillir des dons pour financer un projet dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par une commune ou une association. Les fonds collectés sont reversés au maître d'ouvrage (moins 3% pour frais de gestion).

Le soutien aux communes et associations peut également prendre la forme de subventions grâce, notamment, à la mobilisation du mécénat en faveur de projets de restauration.



## LE MECENAT DE TOTAL

Au-delà des nombreuses actions engagées sur le terrain par ses filiales dans une démarche de développement durable, le Groupe conduit une politique active de mécénat, participant de la responsabilité sociale de l'entreprise.

**Trois champs d'intervention sont retenus : la solidarité, le patrimoine, l'environnement.**

**Solidarité - Dans ce domaine, Total oriente ses actions dans deux directions : santé et formation.**

- A l'étranger, il s'agit essentiellement de soutenir des programmes internationaux de formation en matière de santé publique :
  - ➔ Formation à la prévention, au diagnostic et au traitement des maladies infectieuses, notamment les maladies sexuellement transmissibles, en partenariat avec l'Institut Pasteur ;
  - ➔ Formation à la médecine d'urgence en Chine ;
  - ➔ Coopération médicale franco-iranienne.
  
- En France, Total apporte son appui à des initiatives qui visent à aider des jeunes en difficulté (problèmes de santé, échec scolaire, conduites à risques...) et qui utilisent la formation, via la culture ou le sport, comme facteur d'insertion sociale. Exemples :
  - ➔ Le centre médicalisé de loisirs pour enfants gravement malades de l'association « L'Envol pour les enfants européens » ;
  - ➔ Les programmes pédagogiques de l'Opéra National de Paris et de l'Orchestre de Pau-Pays de Béarn, destinés à favoriser l'accès des jeunes à la musique et à la danse ;
  - ➔ « HAC mon Parrain », une association qui contribue à créer du lien social autour du football dans les quartiers les moins favorisés du Havre.
  
- Au sein même de l'entreprise, Total a lancé début 2006 un programme international de soutien à des projets présentés par des collaborateurs du Groupe dans le domaine de la solidarité.



**Patrimoine - En intervenant dans ce domaine, Total vise plusieurs objectifs.**

- Aider les grandes institutions culturelles françaises à valoriser tant le patrimoine français que le patrimoine des pays dans lesquels le Groupe est présent, contribuer au dialogue interculturel, permettre la diffusion des connaissances.

- ➔ Déjà mécène de la restauration de la galerie d'Apollon qui a rouvert ses portes fin 2004, Total a souhaité poursuivre son action en faveur du musée du Louvre en participant au financement de la création du département des Arts de l'Islam, dont l'inauguration est prévue en 2009.

- ➔ Total apporte également un soutien régulier à l'Institut du Monde Arabe pour des expositions qui y sont présentées.

- Valoriser des domaines proches des métiers du Groupe : minéralogie (partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle), archéologie au Moyen-Orient.

- Participer à la vie culturelle des régions d'implantation du Groupe en France, en aidant à la restauration du patrimoine local dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Par ailleurs, Total soutient des expositions temporaires en région (telle que l'exposition Cézanne à Aix-en-Provence au cours de l'été 2006).

**Environnement** - La Fondation d'entreprise Total « Pour la biodiversité et la mer » a pour vocation de contribuer à renforcer la connaissance et la préservation des écosystèmes marins et côtiers.

Pour plus d'informations : [www.total.com](http://www.total.com) site Mécénat / site Fondation

**Total** est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 95 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, trading et gaz-électricité. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.

## > La Fondation du Patrimoine en Midi-Pyrénées

Avec l'originalité de son système décentralisé, la Fondation du Patrimoine œuvre au plus près de la sauvegarde du petit patrimoine dans chacune des régions de France.



En Midi-Pyrénées, la délégation régionale est créée en 1998 avec le soutien des Laboratoires Pierre Fabre, pour connaître son organisation actuelle en 2001, avec la création d'une permanence. Depuis cette date, elle a permis de soutenir environ 330 projets, pour 16 350 000 € de travaux (soit près de 500 emplois créés ou sauvegardés dans le secteur du bâtiment).

Le département du Gers, quant à lui, n'est pas des moindres dans ce succès : avec plus de 20 projets publics ou associatifs soutenus depuis 2001, quelques 160 000 € de dons collectés au titre des souscriptions et plus de 40 000 € de subventions engagées, le département d'attache de la Ville de Lectoure a pu trouver dans la Fondation un partenaire de poids. Il en va de même pour le patrimoine privé : avec plus de 50 labels en 5 ans, la Fondation a permis la réalisation de quelques 3 300 000 € de travaux dans le département.

Mais au-delà des chiffres, c'est tout un patrimoine local qui retrouve sa vocation première ou connaît un nouveau souffle grâce à l'action de la Fondation en Midi-Pyrénées. Mécénat des entreprises, appel à la générosité publique qui depuis 2004 ne cesse de progresser (140% d'augmentation en 2005), partenariat avec les institutions publiques sont autant d'encouragements à continuer dans notre action.

Lectoure est un peu le symbole de cette progression. La volonté du Maire, l'engagement de la Fondation à ses côtés par le lancement d'une souscription et le versement de subventions, l'aide de la Région et du Département et le mécénat de Total font de ce projet estimé à plus de 4 millions d'euros l'illustration d'un partenariat fructueux qui va permettre aux remparts de la ville des Comtes d'Armagnac de retrouver leur allure

*La délégation Midi-Pyrénées s'engage pour le patrimoine avec ses partenaires. Pour tout renseignement nous sommes à votre disposition au 05 61 14 82 61.*



FONDATION DU PATRIMOINE  
DELEGATION MIDI-PYRENEES  
Monsieur Patrick TANGUY  
c/o FFB - 11 bd des Récollets  
31078 TOULOUSE cedex 4

Tél. 05 61 14 82 61 - Fax. 05 61 14 82 60  
delegation-midi-pyrenees@fondation-patrimoine.com

FONDATION DU PATRIMOINE  
DELEGATION DU GERS  
Monsieur Christophe JANKOWIAK  
Avenue des Pyrénées  
32290 AIGNAN

Tél. 05 62 09 25 05 - Fax. 05 62 09 29 94